

dans la structure de la phrase mais le sont dans le schème d'occurrence des classes d'équivalences dans les phrases successives." (33).

C'est ce caractère exhaustif, visant à la reconnaissance complète d'articulations spécifiques du discours, qui fait toute l'importance de la méthode, et la raison pour laquelle nous avons voulu en tenir compte dans nos recherches méthodologiques.

Il faut cependant souligner - et ceci justifiera notre attitude critique et notre refus d'être "harrisziens" - que deux difficultés demeurent, que l'analyse distributionnelle n'a pas surmontées.

La première provient directement de la position théorique adoptée par Harris en ce qui concerne les options sémantiques. On peut en effet le rattacher dans ce domaine à un courant de scepticisme méthodique qui s'efforce de justifier la notion de comportement asématique (Bloch, 1948; Harris, 1951; Antal, 1963). On veut dire par là que les signifiés, à la différence des signifiants ne peuvent être décrits rigoureusement. Il faut donc se borner à inventorier les manifestations linguistiques (*utterances*) d'une communauté, à les segmenter et à les décrire en les distribuant, c'est-à-dire en indiquant leur place dans les *utterances*.

On voit tout de suite l'impossibilité qu'il y a de faire un tel inventaire sans se référer implicitement à ce signifié qu'on veut éviter. Comment repérer en effet, parmi les attitudes phoniques de toutes sortes, celle que pourra traiter l'analyse linguistique ? Mais cette référence est encore plus inévitable lorsqu'il s'agit d'identifier les différentes manifestations linguistiques comme occurrence d'un même type de phrase. Il est ainsi ainsi impossible d'établir que la phrase *Le tigre a mangé le chasseur* prononcée rapidement, hurlée ou chuchotée est la même phrase si l'on ne tient pas compte du signifié. De même, comment vérifier que *le* et *l'*, *peux* et *puissent* sont des variations d'un même morphème ou mot, alors que *vert* et *verre* sont des morphèmes différents ?

Nous ne pouvons encore aujourd'hui malheureusement, délimiter des unités linguistiques sans recourir au moins partiellement au signifié. De cela, devons-nous ajouter, Harris est conscient et ce n'est jamais sans réserve qu'il parle de la possibilité de réaliser effectivement le programme formaliste.

Dans un autre domaine - et c'est la seconde lacune de l'analyse distributionnelle -

l'ambiguïté demeure en ce qui concerne les niveaux sur lesquels porte l'analyse. Quels sont ainsi les rapports entre compétence et performance (34) et où se place le linguiste ? Harris considère le discours comme un ensemble culturel, renvoyant à des données extérieures à la linguistique. Il mentionne donc l'existence de relations entre discours et faits culturels, mais à aucun moment ne précise la nature de ces relations pourtant fondamentales et dont nous avons grand besoin pour aborder l'étude des conditions de production du discours, un des objets de notre recherche.

Ces lacunes sont importantes; Harris n'a pu encore les combler. Son analyse néanmoins représente déjà une contribution considérable aux méthodologies de l'analyse du discours. Une recherche sur l'argumentation ne peut l'ignorer.

- (34). Chomsky, N.A.: "A distinction must be made between what the speaker of a language knows implicitly (what we may call his competence) and what he does (his performance)."
Topics in the theory of generative grammar, La Haye, Mouton, 1966, p. 9 - 10.

Roulet, E.: "On peut illustrer la distinction de Chomsky par l'exemple suivant: tout élève sait faire une multiplication, il connaît un ensemble de nombres et de règles qui constituent sa compétence; il fait généralement des calculs corrects, mais il arrive qu'il commette des erreurs parce qu'il est fatigué, nerveux, inattentif ou parce que sa mémoire ne peut retenir de grands nombres; les divers calculs, plus ou moins corrects qu'il effectue, constituent sa performance."
Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé, AIMAV, Bruxelles, 1969, p. 87.

VI. 2. La méthode de K.L. Pike (35)

Nous évoquions précédemment certaines insuffisances des méthodes linguistiques actuellement connues: presque toutes bornant leur étude aux limites de la phrase: bien peu ont commencé d'aborder les problèmes posés par l'analyse du discours. Si on laisse donc de côté les recherches d'analyse sémantique structurale (Greimas) ou générative (Fodor et Katz) pour la raison qu'elles sont en cours d'élaboration, il nous reste à mentionner l'analyse tagmémique de K.L. Pike qui peut, comme les travaux de Harris déjà exposés, apparaître pertinente à nos recherches.

Le modèle tagmémique, cependant, n'est pas une simple analyse du discours; l'objectif de Pike est en effet, l'élaboration d'une véritable théorie unifiée du comportement humain.

En décrivant des attitudes de la vie quotidienne dont les gestes et les paroles apparaissent incompréhensibles si on les étudie isolément, Pike veut démontrer que les aspects linguistiques et gestuels forment un tout dont doit rendre compte une théorie unifiée du comportement: "*Verbal and non verbal activity is a unified whole, and theory and methodology should be organized or created to treat it as such*". (35)

Il y a donc selon Pike, relation fondamentale entre paroles et gestes à l'intérieur d'une même fonction. Cette relation explique que les unes soient souvent substituées aux autres et vice versa.

Pour illustrer ceci, nous emprunterons l'exemple traduit par E. Roulet (36) d'une scène imaginée entre un premier personnage, Jean arrêté sur le trottoir et un deuxième personnage, Paul, accoudé à la fenêtre du deuxième étage. Cette scène peut être rapportée en trois versions:

P	I. <i>Salut</i>	II. (<i>Salut main</i>)	III. (<i>salut main</i>)
J	<i>Tu viens?</i>	<i>Tu descends?</i>	(<i>invite main</i>)
P	<i>Non!</i>	<i>Pas le temps!</i>	(<i>refus tête</i>)
J	<i>A demain</i>	(<i>adieu main</i>)	(<i>adieu main</i>)

Ces trois versions sont toutes subdivisées en quatre parties correspondant chacune à une fonction: salut, invite, refus et adieux.

(35). Pike, K.L. Language in relation to a unified theory of the structure of human behaviour, La Haye, Mouton, 1967.

(36). Roulet, E., Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé. Etude tagmémique et transformationnelle, AITAV, Bruxelles, 1969.

Chaque partie est un point de substitution, c'est à-dire qu'à l'expression "salut" on peut substituer un geste de la main et qu'on peut remplacer "tu viens ?" par un autre geste (invite de la main).

Tous les éléments qui peuvent occuper le même point de substitution, remplissent la même fonction; ils constituent donc une classe. Chacune des quatre parties de la scène est un tagmème.

"Un tagmème correspond donc à la corrélation d'une fonction, d'un point de substitution et d'une classe."

Ces trois notions, point de substitution (slot), fonction et classe permettent à Pike, en accordant la prééminence à la fonction sur la forme, d'unifier dans une même description éléments linguistiques et informations gestuelles. La conséquence importante pour l'analyse tagmémique est alors la possibilité de décrire le comportement humain selon deux approches distinctes.

La première relève d'un point de vue extérieur, analogue à l'étude que pourrait faire un ethnologue classant les faits comportementaux qu'il remarque. Il s'agit en quelque sorte d'une observation extérieure à l'objet d'étude; c'est le point de vue étique (d'après le suffixe de "phonétique"). L'observateur est cependant guidé par ses connaissances antérieures, c'est-à-dire qu'il doit non pas seulement décrire mais examiner la fonction et la signification des faits pour établir le rapport de ces faits avec le système auquel ils appartiennent. Ceci est la seconde étape où le point de vue devient alors émique (d'après le suffixe de "phonémique") et par conséquent, interne à une culture donnée.

A titre d'illustration, Pike décrit ainsi (36) le service religieux à travers deux attitudes possibles, celle du profane (étique) et celle du fidèle (émique). Ce service peut être subdivisé en points de substitution: prières, hymnes, sermons. De plus, il occupe une place à l'intérieur des activités de la communauté. Le comportement humain à l'étude de l'expression-langage en examinant ce dernier à tous les niveaux où il intervient.

Ce souci méthodologique n'est pas seulement propre à Pike; on en retrouve l'origine chez I. Bloomfield: c'est la volonté de traduire la structure de chaque langue, en considérant cette structure en elle-même, sans faire recours à un modèle préalable.

(36) Pike, op. cit. ch. 3.

"The present volume, écrit Pike is written from the point of view that emic systems and emic units of these systems are in some sense to be discovered by the analyst, not created by him."

Ce point de vue structuraliste a été violemment critiqué par N. Chomsky qui, sous la dénomination de grammaire taxinomique, range toutes les écoles issues de I. Bloomfield, en particulier les recherches de Z.S. Harris et celles de K.L. Pike. L'erreur des structuralistes est celle que nous signalions à propos de Z.S. Harris : elle est de confondre les deux aspects de langage, la compétence et la performance. C'est pourquoi, si Chomsky ne rejette pas entièrement la grammaire structurale, il estime cependant qu'elle ne peut fournir une représentation complète des phénomènes syntaxiques. Son rôle ne peut être jugé satisfaisant que s'il est d'assurer la première étape d'une théorie plus vaste et plus cohérente. (37)

Quels peuvent être donc l'apport et l'intérêt d'une méthode telle que l'analyse tagmémique de Pike pour notre recherche ?

En premier lieu, si on considère que tout discours argumentatif est formé de parties ou points de substitution, on peut imaginer retrouver un certain nombre de ces points de substitution remplissant les mêmes fonctions dans des discours différents ou dans le même discours. Par suite, il peut être d'un intérêt non négligeable d'étudier les relations d'ordre en ces points, leurs fréquences d'apparition et les classes d'énoncés "équivalents" qui peuvent occuper ces points. Ceci peut conduire à une première typologie d'argumentations.

Une telle analyse peut ensuite être raffinée, c'est-à-dire qu'on peut la faire porter sur plusieurs niveaux, selon les subdivisions possibles des points de substitution retenus.

Enfin, il serait possible de comparer les structures des tagèmes obtenus avec, d'une part leurs aspects stylistiques ou rhétoriques, et d'autre part avec les modulations aspectuelles ou logiques qu'ils représentent.

Un dernier problème demeure cependant, le même que celui que nous exprimions dans le paragraphe "analyse de contenu", c'est l'éventualité qu'ici encore, des analystes différents ne produisent des "grilles" différentes dans le tableau de tagèmes qu'ils donneront. L'imprécision des résultats suffirait, semble-t-il alors, à condamner l'emploi de la méthode.

(37). Roulet, E., op. cit., p. 90.

Ceci nous paraît un jugement expédié. En effet, quels que soient ses défauts, dont l'aspect subjectif de certains découpages que nous venons de mentionner, l'analyse tagmémique de Fike peut jouer de façon féconde le rôle de "démarrage" méthodologique, c'est-à-dire figurer en première partie de cette analyse du discours argumentatif que nous souhaitons. Les résultats qu'elle peut en effet déjà nous fournir sont d'un intérêt suffisant pour rendre arbitraire toute décision d'en faire l'économie.

VII. L'ANALYSE AUTOMATIQUE

L'obstacle pratique que constitue une trop grande abondance d'éléments à traiter peut être partiellement tourné par l'usage de l'ordinateur. C'est pourquoi nous avons transcrit notre corpus sur cartes perforées.

Un certain nombre de problèmes ont ainsi surgi lorsqu'il s'est agi de traiter les données de notre corpus en vue d'une telle recherche. Le plus étonnant, pour quelqu'un de non averti, est probablement que notre matériel, qui se compose de 13500 mots, est encore trop petit pour supporter certains types d'analyses statistiques. Ceci peut conduire à un changement de point de vue qui impliquerait l'abandon de l'analyse statistique type Zipf (38). Toutefois, là n'est pas le problème essentiel. Celui-ci réside en effet dans deux questions :

1) Un texte est composé de mots, mais son sens résulte de l'insertion de ces mots dans des constructions syntaxiques bien déterminées. Il faut donc être capable de donner à la machine des instructions qui lui permettent de reconnaître ces constructions. On commence aujourd'hui à savoir faire des programmes de cette nature, mais la chose reste délicate et conduit à la seconde question.

2) Si la machine est, en principe, capable de "sortir" toute statistique souhaitée sur les catégories grammaticales ou même sur certaines catégories syntaxiques, quels enseignements pourrions-nous tirer de ces données pour notre étude ?

Faire fonctionner l'ordinateur "pour voir" peut fournir des idées, et nous l'avons fait. Mais il serait contraire à la méthode que nous suivons de nous en tenir là. Autrement dit, l'analyse automatique présuppose la construction du cadre théorique que nous cherchons. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'il faille attendre d'avoir un cadre achevé pour passer à l'utilisation de l'ordinateur. En d'autres termes, le rôle de ce dernier est de permettre une réélaboration des concepts de la théorie en confirmant ou en infirmant certaines de ses hypothèses.

C'est ce que nous tenterons d'exposer dans une prochaine publication des Travaux du Centre.

(38). Zipf, G.K., Human behaviour and the principles of least effort, Cambridge, Mass., 1949.
Apostel, L., Mandelbrot, B., Morf, A., Logique, langage et théorie de l'information, Etudes d'épistémologie génétique, III, 1957.

VIII. LE RECOURS A L'EXPERIMENTATION

Lorsqu'il est nécessaire de vérifier certains concepts théoriques parce qu'on souhaite naturellement aller plus loin que l'hypothèse ou simplement la tester, il n'existe pas seulement des procédures statistiques, comme celle dont s'inspire l'analyse automatique précédente. La psychologie expérimentale offre en effet une deuxième série de méthode. Il s'agit alors véritablement "d'aller sur le terrain" comme l'ethnologue qui veut parfaire les connaissances théoriques de sa formation ou mieux encore, les éprouver de façon critique

Nous avons donc très tôt songé à l'élaboration d'expériences psychologiques, c'est-à-dire d'épreuves soumettant un certain type de matériel à des sujets, en vue de dégager certaines caractéristiques du matériel en question en fonction des comportements observés.

Nous n'exposerons pas ici le problème méthodologique lié au choix du matériel, à la "sélection" des sujets (âge, sexe...). Nous indiquerons par contre brièvement qu'il importait de choisir entre plusieurs types de phénomènes argumentatifs, lesquels nous entendions tester, dans quel ordre et comment.

La psychologie du langage a jusqu'ici porté ses efforts sur l'étude des étapes du développement de ce langage. La psycholinguistique a approfondi la question des apprentissages et des conditionnements. La psychologie sociale, enfin, en particulier aux Etats-Unis, a produit un nombre important d'analyses des processus de persuasion et de conviction.

Tenter d'expérimenter sur les effets de persuasion de notre corpus sur l'électorat français ne répondait pas à notre projet. En revanche, toute information précise sur les conditions qui engendrent des discours argumentatifs et sur les formes qu'ils prennent dans telles conditions données ne pouvait qu'être utile à la formation d'hypothèses de travail.

En résumé, il s'agissait, soit de partir d'une hypothèse "stricte" et de la contrôler, soit d'amener les sujets à argumenter pour en tirer certaines hypothèses nouvelles, de nouveau contrôlables expérimentalement. Il était alors possible d'imaginer plusieurs types d'expériences dont les trois suivantes qui sont en cours :

1) expériences génétiques qui doivent mettre en évidence comment l'explication se distingue progressivement de la simple description et l'argumentation de l'explication. De tels renseignements

sont d'autant plus importants que, si l'intelligence se développe par des dépassements successifs jamais un stade dépassé n'est annulé. Cela signifie que les conduites caractéristiques d'un âge donné se retrouvent comme stratégies particulières à un âge plus avancé et enfin même au stade de l'adulte.

2) Expériences sur la production d'argumentations. Le rôle est double. Il consiste d'une part à fournir des textes dont on connaît les conditions de production, ce qui doit permettre de tester la sensibilité des méthodes d'analyse à ces conditions. Il consiste d'autre part à fournir des argumentations assez simples pour permettre de distinguer des éléments essentiels de ceux qui ne tiennent qu'à la complexité du corpus dont nous disposons.

3) Expériences de contrôle. La situation peut être aménagée de telle sorte que certaines conditions soient à la disposition de l'expérimentateur. Ceci permet d'estimer le plus ou moins bien-fondé des hypothèses formulées à leur propos.

IX. RESUME

1) Le séminaire 1969-1970 a mis en route des recherches qui, à long terme, visent l'élaboration d'une théorie de la logique de l'argumentation.

2) La méthode adoptée se veut scientifique. En particulier elle se refuse à faire usage de notions non opératoires.

3) Les travaux de Perelman sont précieux pour les idées qu'ils suggèrent, mais doivent être repris dans une perspective scientifique.

4) L'analyse classique de contenu ne satisfait pas toutes les exigences d'une méthode scientifique, mais elle peut servir de première approximation.

5) L'analyse logique montre que l'argumentation a des caractères propres qui la distinguent d'une démonstration.

6) Les méthodes connues d'analyse linguistique permettent d'obtenir les informations, mais leurs finalités ne sont pas les nôtres.

7) L'analyse automatique rendra des services incomparables au fur et à mesure que s'enrichira notre cadre théorique.

8) L'expérimentation psychologique est pour nous un instrument de contrôle privilégié.

A N N E X E I RHETORIQUE ET LIEUX CHEZ ARISTOTE

A. La rhétorique (39)

Aristote a séparé avec soin le domaine de l'éloquence ou rhétorique de celui de la science démonstrative. Qu'il s'agisse de l'éloquence judiciaire ou politique, l'orateur ne s'occupe pas de la vérité scientifique ou de la démonstration en règle, mais du vraisemblable. Sa tâche est de convaincre non par l'analytique mais par la dialectique. Son instrument est le syllogisme dialectique qui repose sur des majeures non certaines mais probables et ses procédés dépendent non seulement de la nature de l'objet mais du tempérament et des dispositions de l'auditoire auquel il doit s'adapter, s'il veut que son discours soit efficace. Le choix dépend d'un ensemble d'adresses dont il faut se rendre maître. La topique est ainsi l'art de découvrir et d'utiliser les propositions générales qui peuvent servir de point de départ à toutes sortes de raisonnements probables. La topique est née de la dialectique, discussion dialoguée : un interlocuteur expose une thèse sous la forme d'une question, l'autre répond par oui ou par non ou fait une objection. Elle permet de répondre à bon escient en réfutant la thèse opposée. Elle utilise comme principe des lieux communs (cf. B. Les Lieux). La tâche essentielle du dialecticien est de déterminer le sens des mots qu'il emploie.

"Puisque, pour chaque genre de discours, la fin est différente, qu'au sujet de tous ces discours ont été tirées les opinions et les prémisses d'où l'on tire les preuves dans le délibératif, l'épidictique et le judiciaire... il nous reste, dit Aristote, à traiter des lieux communs aux trois genres.

"En effet, tous les orateurs doivent nécessairement employer aussi dans leurs discours le lieux du possible et de l'impossible et s'efforcer de démontrer les uns que la chose arrivera, les autres que la chose est arrivée. En outre, il y a un lieu commun à tous les genres de discours, celui de la grandeur : tous les orateurs se servent de la dépréciation et de l'amplification quand ils conseillent, louent, blâment, accusent ou défendent.

(39) Aristote Les Topiques, Trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1939
La Rhétorique, Trad. M. Dufour, Paris, Budé, 1932.

" Entre ces lieux communs aux trois genres, celui de l'amplification est le plus propre à l'épidictique, celui du passé au judiciaire, celui du possible dans l'avenir au délibératif." (Rhétorique, ch. 18)

La structure fondamentale des lieux semble être la suivante : une règle complétée par un procédé de construction et fondée sur une loi. La règle prescrit la vérification d'une proposition seconde pour la distinguer de la proposition première qu'il faut établir ou réfuter. Le procédé de construction permet de déterminer le contenu de la proposition seconde à partir de celui de la proposition première. La loi enfin établit une relation d'antécédent à conséquent entre proposition seconde et proposition première. Cette relation peut avoir plusieurs aspects notamment du type implication.

Les Topiques se proposent notamment de définir les lieux, considérés comme les formes les plus générales de l'énonciation et du raisonnement, les procédés les plus constants de l'argumentation dont le plus important est le syllogisme.

La rhétorique ainsi, est placée par Aristote en correspondance avec la dialectique : application, forme que revêt la dialectique lorsqu'elle s'exerce devant les tribunaux et les assemblées politiques. Il s'agit, non plus d'établir des conclusions rigoureusement nécessaires mais de défendre une thèse par des raisons probantes, de la rendre probable, c'est-à-dire digne d'être acceptée comme vraisemblable.

La théorie de la proposition est à la base de la logique aristotélicienne. Une proposition se compose d'un sujet et d'un attribut : tout problème dialectique consiste à se demander si un attribut appartient ou non à un objet et une proposition est une protasis, c'est-à-dire une affirmation qu'on présente à l'approbation d'un interlocuteur. Les Topiques donnent ainsi, dans leurs applications pratiques, les moyens d'éprouver dans quelle classe rentre un attribut donné. La dialectique, en effet, peut passer à l'épreuve une définition proposée, en cherchant par exemple si la définition convient exclusivement au défini.

Mais le Rhétorique ne constitue pas un "accident" à l'intérieur du système aristotélicien. Au contraire, la pratique de la discussion va conduire Aristote à poser trois problèmes qui vont "dominer" sa logique : celui de la conversion des propositions, celui des catégories et celui des opposés.

Le premier problème est soulevé par l'usage spontané des propositions réciproques, de celles qu'on fait admettre aux répondants : tout plaisir est un bien = tout bien est un plaisir. Cette réciprocité n'est possible que si l'attribut

appartient au sujet exclusivement, c'est-à-dire est un de ses propres ou bien la formule de sa définition.

Le deuxième problème est celui des catégories, des divers sens que peuvent prendre les termes sujets ou attributs : substance où se trouve un être, qualité d'une chose, à quoi elle est relative, situation, possession, action, passion. Il faut savoir, en effet, dans quelle catégorie rentre un attribut car si un terme est genre et si ce genre est par exemple une qualité (couleur), sa différence et ses espèces devront aussi être des qualités. Précaution nécessaire, car un même mot peut avoir plusieurs sens dont chacun appartient à une catégorie différente.

Problème des oppositions : pour qu'une discussion soit possible, il faut au moins que le non ait un sens par rapport au oui, l'erreur par rapport à la vérité, l'autre par rapport au même. Aristote va chercher à déterminer quelles sont les thèses qui se commandent et celles qui s'excluent.

B. Les Lieux. (Rhétorique, ch. 23)

I. Lieu des contraires

Il faut examiner si le contraire d'un sujet a un prédicat contraire à celui du premier.

Soutenir qu'être tempérant est bon attendu qu'être intempérant est nuisible.

"Si la guerre est cause des maux présents, c'est avec la paix qu'il faut réparer."

II. Flexions grammaticales semblables.

Les dérivés fléchis doivent pouvoir pareillement recevoir ou ne pas recevoir un même prédicat.

Exemple : le juste n'est pas toujours bon car alors "justement" le serait toujours, tandis qu'en réalité être mis à mort "justement" n'est pas toujours chose désirable.

III. Relations réciproques

Si faire une chose moralement ou justement appartient à l'un des termes, subir une chose moralement ou justement appartient à l'autre.

Le publicain Diomédon disait au sujet des impôts : "Si les vendre n'est pas honteux pour vous, les acheter n'est pas honteux non plus pour nous."

Si les qualifications "moralement" et "justement" sont applicables au patient, elles le sont aussi à l'agent, et si elles le sont à l'agent, elles le sont de même au patient.

IV. Lieu du plus et du moins.

Si les dieux mêmes ne sont pas omniscients, à plus forte raison les hommes.

Si un prédicat qui pourrait être plus vraisemblablement affirmé d'une chose ne lui appartient pas, il est clair qu'il n'appartient pas non plus à la chose dont il pourrait être moins vraisemblablement affirmé.

L'argument : il frappe ses voisins, attendu qu'il frappe même son père, repose sur le raisonnement : s'il a le moins, il a aussi le plus.

V. Considération du temps

Débat d'Iphicrate contre Harmodius : "Si, avant d'agir, je vous avait demandé la statue en prévision de cette action, vous me l'auriez accordée, et maintenant que j'ai agi, me la refuseriez-vous ? Ne promettez pas avant qu'on vous serve, pour retrancher la récompense, le service rendu."

VI. Paroles prononcées contre nous et retournées contre celui qui les a dites.

Argument d'Iphicrate contre Aristophon quand il lui demande s'il livrerait les vaisseaux pour de l'argent : "Toi, un Aristophon, tu ne les livreras pas, et moi, un Iphicrate, je le ferais !"

Condition préalable : avoir un adversaire qui puisse plus vraisemblablement sembler capable du délit, sinon la riposte paraîtrait ridicule.

En général, cet argument est absurde, lorsque l'on reproche à d'autres ce que l'on fait ou pourrait faire ou que l'on engage à faire ce que l'on ne fait pas ou ne ferait pas soi-même.

VII. Lieu de la définition

Argument du daemonium que Platon met dans la bouche de Socrate : "N'est-ce point ou un dieu ou l'acte d'un dieu ?" Or celui qui croit à l'acte d'un dieu, croit nécessairement aussi à l'existence des dieux.

VIII. Différents sens d'un mot.

Bon usage des termes.

IX. Lieu de la division

Tous les hommes commettent l'injustice à trois fins : ou celle-ci, ou celle-ci, ou celle-ci. Pour deux raisons, le délit était impossible, quant à la troisième, les adversaires eux-mêmes n'en font pas état

X. Lieu de l'induction

Par exemple du cas de la femme de Péparèthe, on induit qu'au sujet des enfants, ce sont toujours les femmes qui déterminent la véritable paternité. Loi de Théodecte : "Si à ceux qui ont mal soigné les chevaux d'autrui, on ne confie pas les siens, à ceux qui ont fait chavirer les vaisseaux d'autrui ses propres vaisseaux, il ne faut pas, s'il en va pareillement de tous les cas, employer ceux qui ont mal gardé le territoire d'autrui à la défense du sien."

XI. Jugement antérieur sur un cas identique, ou semblable, ou contraire.

Surtout si c'est le jugement de tous les hommes et en tous temps, sinon de tous les hommes, du moins du plus grand nombre, ou encore des hommes vertueux, ou encore des juges eux-mêmes ou de ceux dont ils reconnaissent l'autorité. Ainsi Isocrate a écrit au sujet d'Hélène qu'elle était une honnête femme, puisque Thésée en avait jugé ainsi.

XII. Lieu des parties

Quelle espèce de mouvement est l'âme : ou celle-ci ou cette autre.

Socrate de Théodecte : "Quel sanctuaire a-t-il profané ? Quels sont les dieux reconnus par la cité qu'il n'a pas honorés ?"

XIII. Consécution

Dans la plupart des cas, il arrive qu'une même chose ait deux suites, une bonne et une mauvaise. On tire de la consécution argument pour conseiller ou déconseiller, accuser ou se défendre, louer ou se blâmer.

L'éducation expose à l'envie, ce qui est un mal, et rend savant, ce qui est un bien; il ne faut donc pas être cultivé, car il ne faut pas exciter l'envie ; et il faut être cultivé car il faut être savant.

XIV. Balancement

Sur deux questions opposées, conseiller ou déconseiller, consiste à mettre les deux points en balance, comme précédemment. L'antithèse était auparavant entre les premières chose venues, tandis qu'ici, elle est entre des contraires. Une prêtresse interdisait à son fils de parler devant le peuple : Si tu défends la justice, tu te

feras haïr des hommes; si tu soutiens l'injustice, tu te feras haïr des dieux."

Il y a chiasme lorsque les deux contraires ayant l'un et l'autre une suite bonne et une suite mauvaise, ses suites sont attribuées en croix aux deux contraires.

XV. Conclusion opposée à une prémisse

Puisqu'on ne loue pas ouvertement et à part soi les mêmes choses mais qu'ouvertement on loue surtout le beau et le juste, tandis que dans le privé on désire plutôt son intérêt, consiste à essayer de tirer de l'une ou l'autre prémisse, la conclusion opposée. Le plus efficace des lieux du paradoxe.

XVI. Conclusion du conséquent à partir de l'antécédent.

Si le conséquent est toujours le même, consiste à conclure que les antécédents sont aussi les mêmes. Xénophane : ceux qui prétendent que les dieux naissent sont tout aussi impies que ceux qui affirment que les dieux meurent.

XVII. Choix fait par les mêmes hommes avant et après

Se tire de ce fait que les mêmes hommes ne choisissent pas toujours les mêmes choses après et avant mais au rebours.

"Si exilés, nous avons combattu pour rentrer, et si rentrés, nous devons nous exiler pour éviter de combattre."

XVIII. Fin possible et fin réelle

Consiste à affirmer qu'une fin possible d'un fait ou d'une action a été la fin réelle de ce fait ou de cette action : donner quelque chose à quelqu'un pour le peiner en la lui retirant.

Dionède préféra Ulysse non parce qu'il l'estimait, mais afin que son acolyte lui fût inférieur ; il est en effet possible qu'il ait agi dans cette intention.

XX. Examen des motifs

Lieu commun à ceux qui contestent, consiste à examiner les motifs qui poussent à faire une chose et ceux qui en détournent, et les fins pour lesquelles on agit et l'on évite d'agir.

C'est sur ces mêmes raisons que l'on fonde les accusations et les défenses, les défenses sur les motifs qui détournent, les accusations sur les motifs qui engagent.

XXI. Croyance aux faits

Tiré des faits auxquels on croit parce qu'on les voit se produire, mais qui étaient auparavant incroyables, consiste à dire que l'on n'y aurait pas cru, s'ils ne se produisaient ou n'étaient proches; et même qu'on y croit plus qu'à ceux qui semblaient probables.

Androclès de Pitthée : "Les lois ont besoin d'une loi pour les corriger, car les poissons ont besoin de sel pour se conserver et pourtant, il n'est pas vraisemblable ni plausible que, nourris dans l'eau salée, ils aient besoin de sel."

XXII. Réfutation

Consiste à examiner tous les points sur lesquels porte le désaccord avec l'adversaire, lieux, dates, actes, paroles, et s'applique pour l'un de ces points séparément ou à la personne de l'adversaire. "Il prétend que je suis processif, et il ne peut prouver que j'aie jamais fait aucun procès." "Cet homme n'a jamais prêté d'argent; moi, j'ai payé la rançon de plusieurs d'entre vous".

XXIII. Dissiper la suspicion

Pour dissiper une suspicion portant ou sur des personnes ou sur des actes, ou un semblant de culpabilité, consiste à dire la cause du malentendu, car cette fausse apparence a une raison.

XXIV. Cause

Si la cause existe, on dit que la chose est; si la cause n'existe pas, que la chose n'existe pas, car l'effet ne va pas sans la cause, et il n'existe rien sans cause.

Léodamas répondait à Thrasybule qui l'accusait d'avoir eu son nom gravé sur la stèle d'infamie de l'Acropole; et de l'avoir effacé à coup de marteau sous les Trente, que cela ne se pouvait : "les Trente auraient eu plus de confiance en lui si la pierre gravée avait attesté sa haine pour le peuple."

XXV. Agir mieux que le conseil

Consiste à examiner s'il était ou s'il est possible d'agir mieux que ce que l'on conseille ou que ce que l'on fait ou ce que l'on a fait; car il est évident que, s'il en est ainsi, l'on n'a pas agi, personne en effet, ne choisit volontiers et en connaissance de cause le mauvais parti.

XXVI. Examen simultané de deux choses

Quand quelque chose de contraire à ce qui a été fait est sur le point de l'être, consiste dans l'examen simultané de deux choses.

Xénophane aux Eléates, à propos de Leucothée :
S'ils la considéraient comme une déesse, pas de chants; s'ils l'a considéraient comme une femme, pas de sacrifice.

XXVII. Erreurs commises

Se tire des erreurs commises pour l'accusation ou la défense.

Médée : ses accusateurs prétendent qu'elle a tué ses enfants qu'on ne voit plus nulle part; Médée avait en effet commis l'erreur de les faire partir; elle répond pour sa défense que ce n'est pas ses enfants, mais Jason qu'elle aurait tué; C'eût été une erreur de sa part de ne pas le faire, en admettant qu'elle eût fait l'autre chose.

XXVIII. Lieu du nom

"Ayant la dureté du fer, tu portes bien ton nom."
Sophocle.

Dracon le législateur : "On ne dirait pas que ses lois sont d'un homme, mais d'un dragon."

C. Lieux des enthymèmes apparents

Comme pour le syllogisme apparent, à côté du syllogisme réel, il peut un enthymème apparent à côté du véritable enthymème, puisque l'enthymème est une espèce de syllogisme.

I. Expression

a) Une partie consiste, comme dans la dialectique, sans avoir fait une déduction, à en énoncer la fin sous forme de conclusion : "Ce n'est donc pas ceci et cela, c'est donc nécessairement ceci et cela." Ce genre de paralogisme semble dû à la forme de l'expression. Pour donner à l'expression le tour syllogistique, il est utile d'énoncer les points capitaux de plusieurs syllogismes : qu'il a sauvé ceux-ci, secouru ceux-là, affranchi les Hellènes; chacun de ces points a été prouvé par des arguments tirés d'ailleurs; mais quand on les réuni, il paraît en résulter quelque chose de considérable,

b) une autre forme de paralogisme se tire de l'homonymie : elle consiste à dire que le rat est